

PAYS DE LORIENT

BARO

GRAPHIE

SUIVEZ-NOUS



www.audelor.com

Croissance

France

Prévision 2016 : +1,3 %

Population

Pays de Lorient

+880 habitants par an

Chômage

Pays de Lorient

Avril 2015/2016 : -1%

Tourisme

Pays de Lorient

Nuitées hôtels : +13 %

SOMMAIRE**Aménagement**

Foncier

4

Étude de la consommation foncière entre 1999 et 2013 : l'étalement urbain ralentit.

Démographie

Évolution 2008-2013

6

La population du Pays de Lorient continue de s'accroître, grâce au solde migratoire

Économie

Établissements

9

La création d'établissements connaît depuis 2009 une baisse de la dynamique à tous les échelons.

Économie

Brevets

18

Étude des dépôts de brevets entre 2008 et 2015 en Bretagne et dans la zone d'emploi de Lorient.

Économie

Commerce

20

Vacance commerciale et plafonnement des surfaces... Bilan après deux ans de charte commerciale.

Énergie

Projet ISEUT

22

Le projet de recherche ISEUT vise à une convergence entre politiques d'urbanisme et de l'énergie.

» Actualité des entreprises page 12

» Conjoncture page 14

Notre territoire doit se construire sur deux principaux piliers. D'abord celui du développement et de l'innovation au service de la croissance. En dépit d'une conjoncture économique encore fragile, le Pays de Lorient doit offrir un environnement propice à la création d'entreprises dont le dynamisme reste positif... Un environnement favorable aussi à l'innovation que l'on a analysé dans ce Barographe sous le prisme des dépôts de brevets.

L'autre pilier est celui de la préservation, de la protection, du "ménagement" du territoire. Le Pays de Lorient continue de voir s'accroître sa population. C'est un signe de bonne santé. Mais la croissance urbaine que cela engendre, doit se concentrer dans ou autour des pôles urbains existants. L'équivalent de la surface de l'île de Groix a été urbanisé entre 1999 et 2013 !

La même logique s'applique à l'augmentation des surfaces commerciales en périphérie. Priorité aux centres qui doivent cumuler les facteurs de

"commercialité" : des emplois, des habitants, des services médicaux et donc, au final, des commerces qui marchent bien. Limiter la dispersion permet aussi de favoriser des formes urbaines moins consommatrices d'énergie.

Un modèle mobilisant chercheurs et praticiens démontrera les interactions entre urbanisme et énergie.

Et le Pays de Lorient sert de territoire d'expérimentation...

L'urbanisme aussi est un champ d'innovation !



→ **Prospective territoriale**

Quelle Bretagne en 2040 ?

A partir d'une prospective nationale animée par la DATAR, quelles hypothèses formuler pour la Bretagne ? Quelles trajectoires prendront les villes et territoires de Bretagne : vers un réseau de villes, une croissance inégale, une volonté d'autonomie ?

» Trois scénarios P. 2



Barographe N° 25
juin 2015

ISSN 1764-6693

Tirage : 1200 exemplaires

Directeur de la publication : Philippe Leblanche

Rédaction : AudéLor 02 97 12 06 40

Adaptation textes : eTrema 02 96 29 35 75

Design graphique : Alyzès 02 97 21 81 10

Impression : Concept Imprimerie

AudéLor
L'observatoire du territoire

BRETAGNE

Trois scénarios pour la Bretagne

➤ Le 2 mars dernier, à Brest, les agences de développement et d'urbanisme de Bretagne ont tenu leur troisième rencontre annuelle devant un parterre de 200 acteurs du développement et de l'aménagement du territoire. Autour de cette question : ambitions, dynamiques, solidarités, quelle Bretagne en 2040 ?

+ d'infos

→ Le document source "Territoires bretons en perspectives et prospective - Territoire 2040" est disponible sur www.audelor.com (médiathèque / publications partenariales).

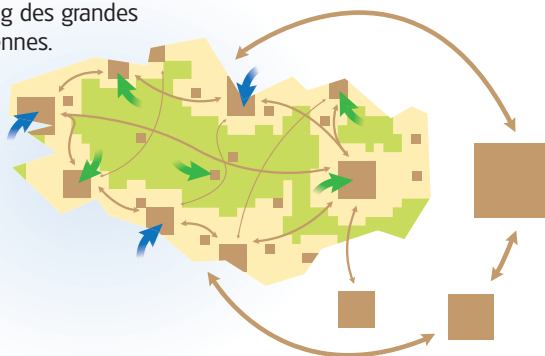
Le dossier qui a servi de base aux débats est le fruit d'un important travail d'application à la Bretagne de la démarche portée par la DATAR : "territoire 2040, systèmes territoriaux en perspectives, systèmes spatiaux en prospectives". Il agite plusieurs problématiques : l'inscription du territoire dans les réseaux métropolitains internationaux, le rôle des villes moyennes dans l'armature urbaine bretonne, l'attractivité résidentielle et touristique, la mutation de l'économie productive, l'espace marin et littoral, la qualité de l'eau, la transition énergétique bretonne, les inégalités territoriales, l'identité bretonne... Celles-ci ont servi de fil conducteur à la construction de trois scénarios.

SCÉNARIO A

Des villes bretonnes en réseau

Ce scénario fait l'hypothèse que la région et les agglomérations exercent des compétences fortes et étendues. L'ensemble de la région forme une aire métropolitaine grâce à l'association entre Rennes, Nantes et Brest, et avec un réseau actif de villes moyennes. Ni Rennes ni Brest ne sont capables de se hisser seules au rang de grandes métropoles européennes.

Les villes et les territoires se spécialisent dans des domaines d'excellence, liés à la mer, la nutrition, la bioénergie.



Scénario A

Source : Réseau des agences bretonnes Traitement AudéLor

➤ Spécialisation dans un domaine d'excellence

■ Urbanisation

■ Espaces agricoles ou périurbains

■ Espaces de faible densité

➔ Réseau entre les villes

Les énergies fossiles sont très taxées, si bien que les ressources locales sont utilisées pour la production d'énergie et l'alimentation. Par ailleurs, les espaces maritimes sont totalement intégrés à la stratégie du développement du territoire. Enfin, la régulation de l'urbanisation entraîne un aménagement de l'espace bien étudié dans les villes et un espace agricole périurbain offrant un cadre de vie et un cadre de production satisfaisants. En contrepartie, il faut organiser les réseaux, aménager le territoire, créer ou améliorer des infrastructures de transport...

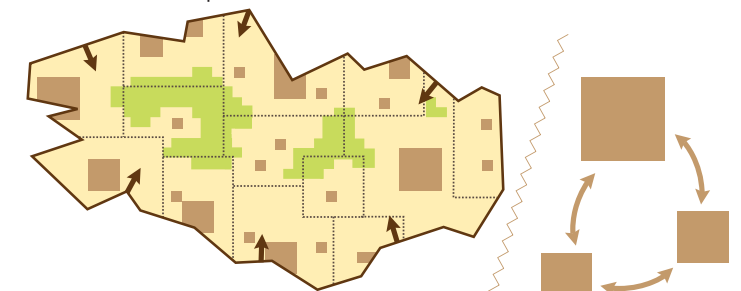
Vers une rupture Est / Ouest

Le scénario B émet l'hypothèse inverse, c'est-à-dire un pouvoir régional faible et un pétrole bon marché. Si bien que les inégalités entre l'est et l'ouest de la Bretagne s'accroissent. L'ensemble Rennes-Nantes constitue une aire métropolitaine d'environ 1,5 million d'habitants, capable de se hisser au rang des métropoles européennes. Autour de cette aire, les villes moyennes sont plutôt en perte de vitesse,

sauf celles qui ont su jouer la carte du maritime. Selon ce scénario, les territoires bénéficient de portes d'entrée privilégiées – aéroports et gares TGV – profitant à l'ensemble de la Bretagne et créant des sites attractifs comme la presqu'île de Crozon, le Golfe du Morbihan... Ces "spots" attirent à la fois des touristes à haut revenu, des résidents, des retraités et des créateurs d'entreprise qui viennent y chercher un cadre de vie plus agréable que dans les métropoles en proie aux pics de pollutions et aux canicules. La forte dérégulation de l'aménagement des territoires a entraîné une urbanisation peu maîtrisée, créant une vaste zone résidentielle autour des villes. Les espaces de faible densité n'offrent pas de réel potentiel et le développement des énergies renouvelables s'est ralenti.

Rejet de la mondialisation

Le troisième scénario part de la même hypothèse d'une urbanisation débridée. Cependant, la Bretagne va résister, s'opposer à cette dynamique et choisir un modèle où acteurs régionaux et locaux renforcent leur pouvoir pour une redistribution au profit des territoires les plus pauvres et les moins urbanisés. La Bretagne refuse la mondialisation et se trouve en rupture avec le modèle des métropoles interconnectées.



Elle parie sur les circuits courts, la consommation collaborative, l'économie sociale et solidaire, la réduction de la consommation énergétique... Avec, en contrepartie, un certain repli identitaire et une volonté d'autonomie. La croissance démographique est également limitée. L'extension des villes est quasiment arrêtée au profit d'une nature omniprésente et préservée.

SCÉNARIO B

Scénario B

Source : Réseau des agences bretonnes Traitement AudéLor

- Aéroports et gares, portes d'entrée vers le territoire
- Espace urbain central
- Espace urbain dense
- Urbanisation galopante
- Vaste zone résidentielle
- Espaces de faible densité résiduels n'offrant pas de réel potentiel
- Villes moyennes en perte de vitesse
- Spots de développement du tourisme littoral
- Ensemble Rennes / Nantes constituant une aire métropolitaine centrale

SCÉNARIO C

Scénario C

Source : Réseau des agences bretonnes Traitement AudéLor

- Renforcement du pouvoir local
- Densification des espaces urbains
- Espaces de faible densité
- Zone mélangeant espace urbain étalé ou diffus et espaces agricoles
- Repli identitaire
- Rupture avec le modèle des grandes métropoles interconnectées

PAYS DE LORIENT

L'étalement urbain ralentit

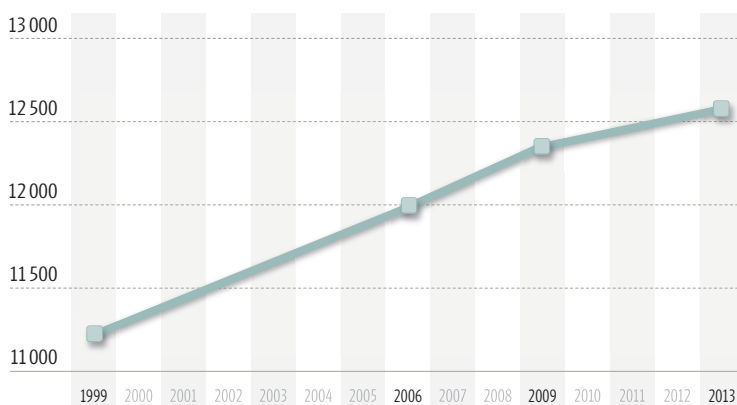
➤ La ville s'étend : de nouveaux quartiers apparaissent, les zones d'activités se développent. Mais aujourd'hui le rythme de l'étalement urbain ralentit. À la notion d'extension urbaine s'ajoutent celles de densification urbaine et de renouvellement urbain. C'est ce que nous enseigne le bilan de la consommation foncière entre 1999 et 2013.

L'info

→ La surface urbanisée a augmenté de 1355 hectares en 14 ans, soit approximativement la surface de l'île de Groix (1470 ha).

Sur la période 1999 - 2013, la surface urbanisée du Pays de Lorient est passée de 11 228 ha à 12 583 ha. Soit une augmentation de 1355 ha et une moyenne de 97 ha par an. À y regarder de plus près, le rythme de la croissance urbaine marque un net ralentissement à partir de 2009, avec une évolution annuelle moyenne limitée à 57 ha contre 109 ha sur la période 1999 - 2006 et 120 ha sur 2006 - 2009.

Pays de Lorient :
surface urbanisée
[EN HECTARES]
Source : Cadastre 2013
Traitement AudéLor



Les pôles urbains deviennent majoritaires

Afin d'appréhender plus finement les questions relatives à l'étalement urbain mais aussi au renouvellement et à la densification, l'espace urbanisé a été décomposé en trois catégories : les pôles urbains mixtes, les espaces urbains diffus et les zones d'activités économiques.

- ▶ Les pôles urbains mixtes sont des espaces d'habitat ou mixtes formant les principaux ensembles urbains des communes et identifiés dans le Schéma de cohérence territoriale comme pôles de l'armature urbaine du territoire.
- ▶ Les espaces urbains diffus, ou déconnectés des pôles urbains, qui, au regard de la législation actuelle, n'ont plus vocation à se développer.
- ▶ Les zones d'activités économiques ne sont pas prises en compte dans les calculs de densité de logements.

Les pôles urbains couvrent près de 5800 hectares en 2013 alors que l'espace urbanisé diffus ou déconnecté s'étend sur un peu plus de 5500 hectares. C'est à partir du début des années 2000 que la surface des pôles urbains devient supérieure à celle des espaces urbains diffus ou déconnectés.

Globalement, on gagne en densité

De fortes disparités existent entre les communes, tant en matière de typologie d'espace urbain que de localisation des nouveaux logements.

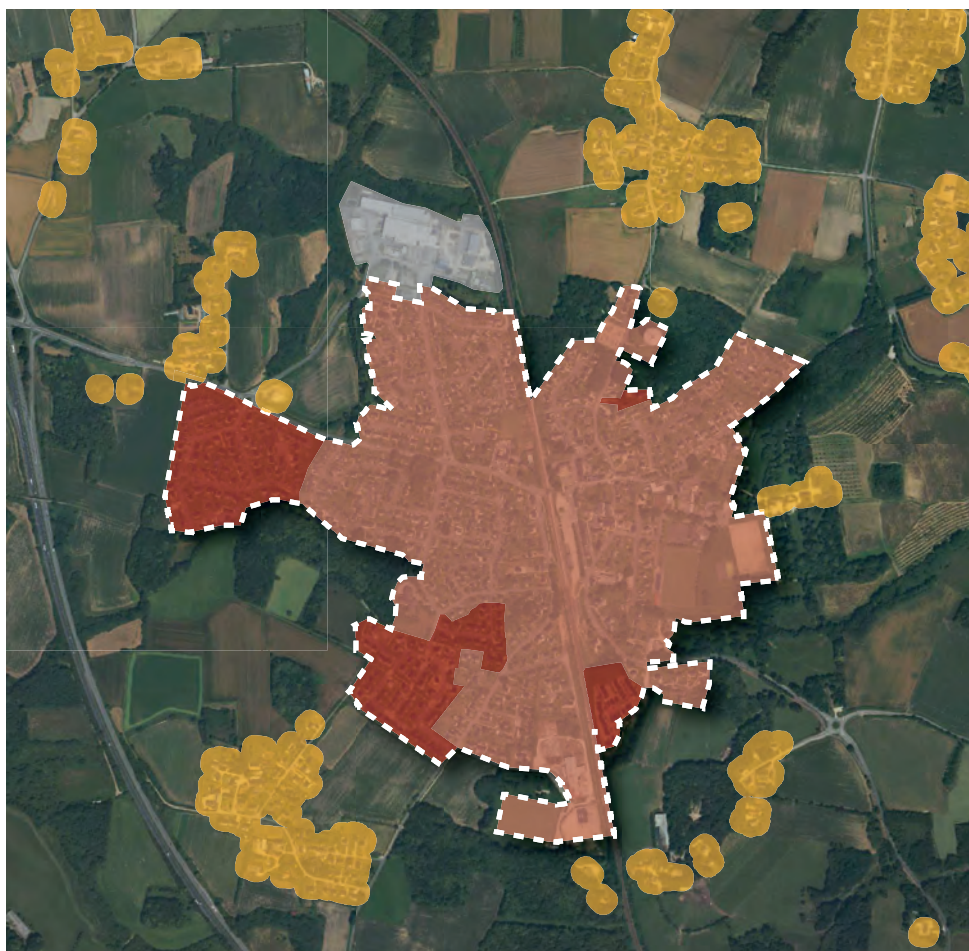
Sur l'ensemble du territoire, 42% des quelques 20000 logements construits entre 2000 et 2013 ont été réalisés dans le périmètre des pôles urbains de 1999. On considère alors que ces logements participent à la densification ou au renouvellement des centralités et qu'ils ne génèrent pas d'étalement urbain. 35% des logements construits entre 2000 et 2013 ont constitué des extensions des pôles urbains. On comptait dans ces extensions 9,3 logements à l'hectare pour la période 2000-2006 contre 11,2 pour la période 2007-2013. Ce gain est dû à la commercialisation de parcelles plus petites et à l'intégration de nouvelles formes d'habitat dans les quartiers nouveaux.

Les 23% restant sont des logements construits hors pôles urbains et donc considérés comme urbanisation déconnectée ou diffuse. La densité moyenne des extensions de ces espaces urbains déconnectés ou diffus est de 5 à 6 logements à l'hectare.

Typologie et évolution de l'espace urbanisé : l'exemple de Gestel

Source : Cadastre MAJIC AudéLor

- Pôle urbain en 2013
- Espace urbain diffus ou déconnecté en 2013
- Zone d'activités en 2013
- Pôle urbain en 1999
- Extension du pôle urbain entre 1999 et 2013



PAYS DE LORIENT

Toujours plus d'habitants

➤ Comme chaque année, au 1^{er} janvier, l'INSEE publie les chiffres des populations légales par commune. Ceux publiés cette année pour 2013 estiment que le Pays de Lorient comptait à cette date 218 581 habitants. La population continue de s'accroître, davantage par le solde migratoire que par le solde naturel.

+ d'infos

→ France, région, département, commune...

Tous les chiffres sont disponibles sur www.insee.fr › rubrique Population

Moins d'écart avec le département et la région

La croissance démographique du Pays de Lorient a été de +0,41% par an entre 2008 et 2013, soit environ 880 habitants supplémentaires par an (+4 408 sur 5 ans). Cette croissance est un peu moins forte que sur la période 1999-2008 : +0,45%, soit environ +990 habitants par an.

Le taux de croissance démographique du Pays de Lorient reste inférieur à ceux du Morbihan (+0,77%) et de la Bretagne (+0,68%). Mais son ralentissement y est moins marqué. Si bien que la contribution du Pays de Lorient à la croissance démographique du Morbihan et de la Bretagne progresse en proportion : elle représentait 79% de la croissance entre 1990 et 1999, 13,5% entre 1999 et 2008 pour représenter 15,9% entre 2008 et 2013. Les écarts de croissance entre Pays de Lorient et Département ou Région s'estompent progressivement.

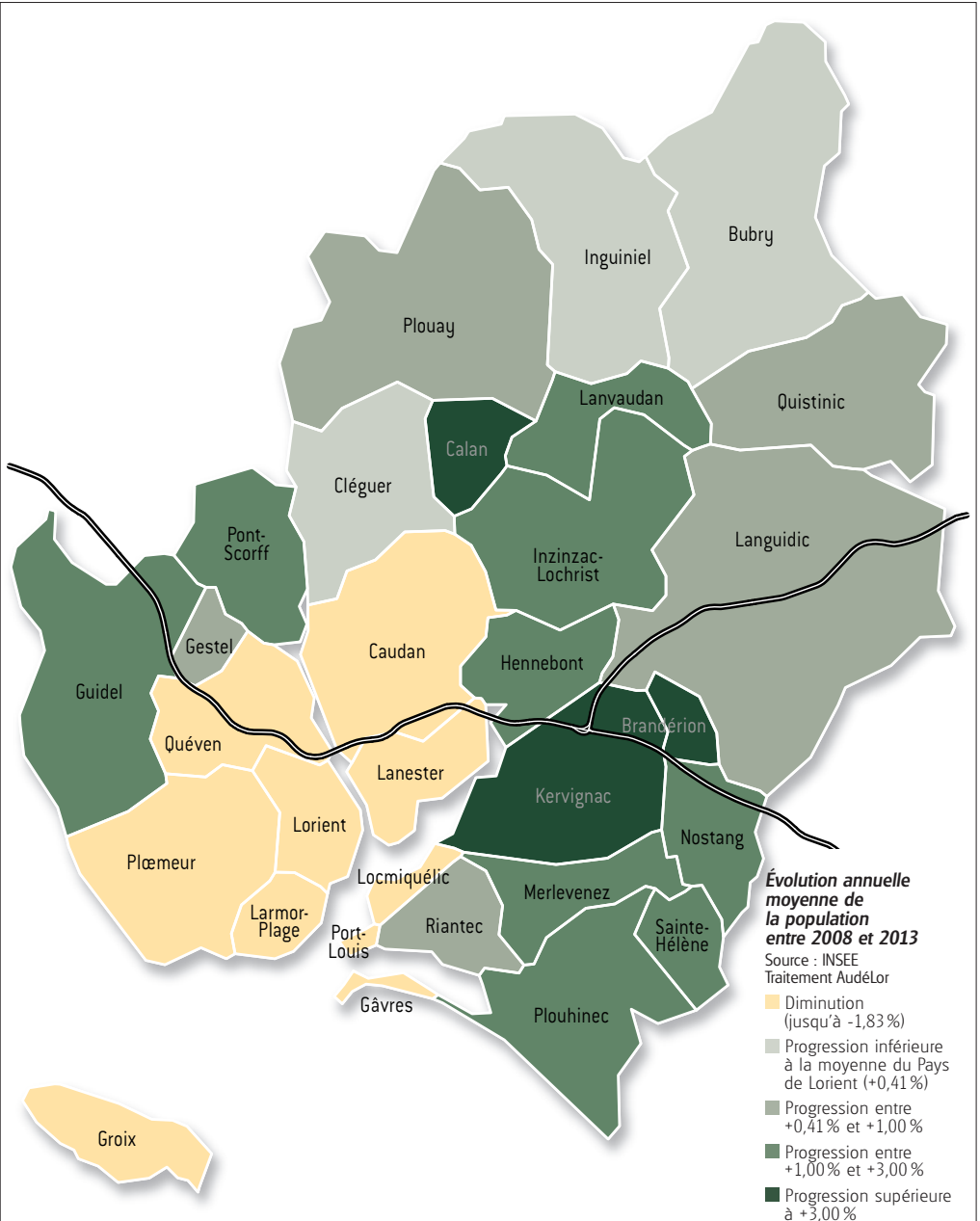
La croissance démographique est portée par la périphérie

Les évolutions démographiques sont géographiquement différenciées. Les communes situées autour de la Rade ont tendance à voir leur population décroître, ainsi que trois communes (Caudan, Plœmeur et Quéven) limitrophes de la centralité d'agglomération et l'île de Groix. D'autres communes (Bubry, Cléguer et Inguiniel) connaissent une croissance démographique, mais elle est inférieure à la moyenne du Pays. Il s'agit de communes éloignées des grands axes de circulation (routes nationales ou principales routes départementales).

CROISSANCE ANNUELLE

+ 880

Entre 2008 et 2013, la population du Pays de Lorient a progressé de 880 habitants par an



Les autres communes bénéficient d'une croissance supérieure à la moyenne du pays, et même supérieure à la moyenne départementale pour 14 d'entre elles. Parmi celles-ci, on trouve de petites communes ayant un très fort taux de croissance de population : plus de 5% pour Brandérian et Calan. D'autres communes, plus grandes, progressent surtout par le nombre d'habitants : Hennebont (+1140, plus forte hausse du Morbihan), Kervignac (+1050), Guidel (+690), Inzinzac-Lochrist (+530), Plouhinec (+460).

Cinq communes de plus de 10 000 habitants

Le Pays de Lorient héberge 5 des 9 communes morbihannaises de plus de 10 000 habitants (dont 4 des 5 villes de plus de 15 000 habitants du département). Elles accueillent 56,9% de la population du pays. Cependant, elles ne contribuent qu'à 19,7% de la croissance démographique. Les communes les plus peuplées, sauf Guidel et Hennebont, font davantage face à une problématique de maintien de leur population, tandis que les petites communes proches et bien desservies sont sur une dynamique de croissance. Mais cette croissance dépend autant des apports de population extérieure que d'échanges internes sur le territoire.

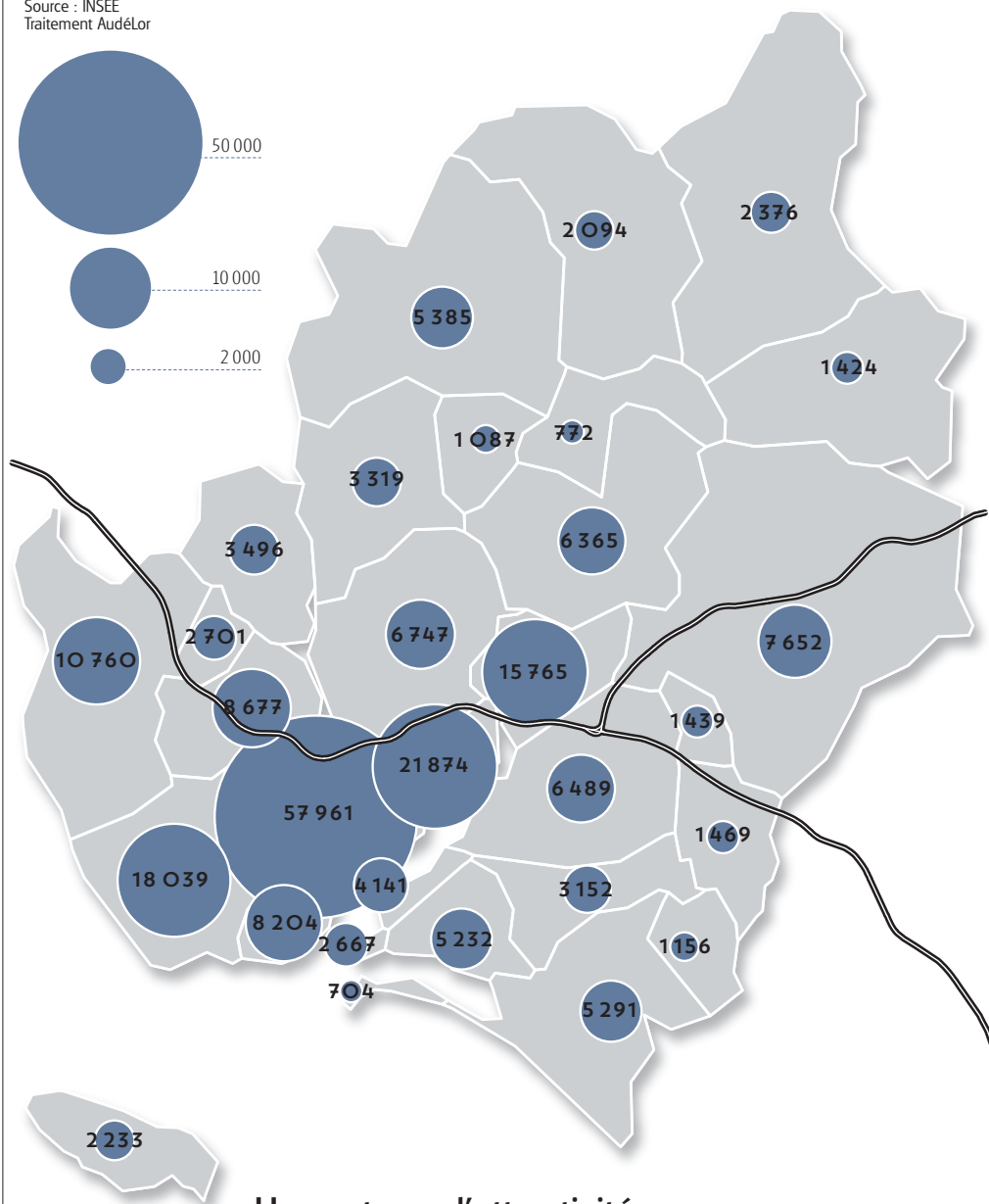
HENNEBONT

+ 1140

Hennebont gagne 1140 habitants entre 2008 et 2013, plus forte augmentation du Morbihan

Population des communes du Pays de Lorient en 2013

Source : INSEE
Traitement Audélor



Un moteur : l'attractivité

La croissance démographique du Pays de Lorient est, comme entre 1999 et 2008, liée en premier lieu à sa capacité d'attraction. En effet, elle s'explique pour presque les deux tiers (62,5%) par le solde migratoire. Il existe un système de redistribution interne de la population entre communes : les nouveaux arrivants sur le Pays de Lorient s'installent principalement sur le cœur d'agglomération, tandis que les nouveaux arrivants dans les communes sont principalement des personnes habitant déjà sur le territoire et quittant la centralité d'agglomération. Les différentes communes jouent des rôles complémentaires pour permettre l'accueil progressif de populations nouvelles.

Le solde naturel positif constitue jusqu'à présent un autre atout. Cependant, ce dernier s'érode lentement et il pourrait devenir négatif dans les années à venir selon les projections démographiques réalisées par l'INSEE. Le solde migratoire devient donc un enjeu crucial : il est et restera le principal moteur de la croissance démographique et il peut influencer sur l'évolution du solde naturel en fonction du type de population (catégories d'âges) qui viendra s'installer sur le territoire.

ZONE D'EMPLOI & PAYS DE LORIENT

La création d'établissements marque le pas

➤ La création d'établissements connaît après 2008 une baisse de la dynamique à tous les échelons géographiques. Et ce malgré la mise en place du statut d'auto-entrepreneur qui a dopé ponctuellement la création.

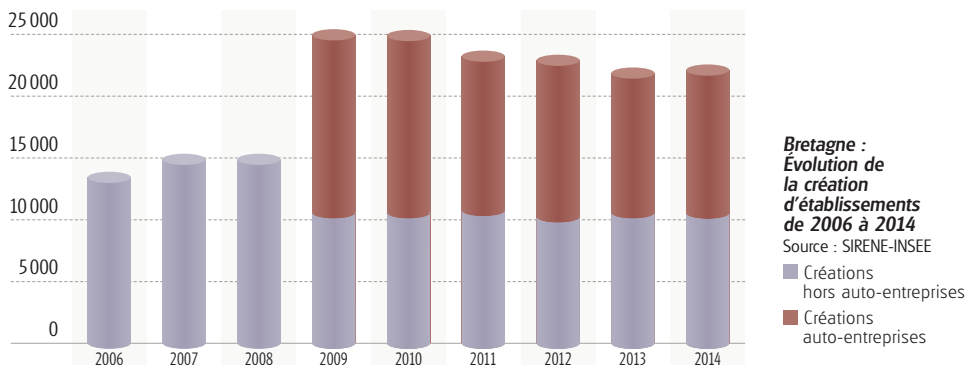
+ d'infos

→ Communication n°82 "La création d'établissements : structure et évolutions", mars 2016, disponible sur www.audelor.com

On crée surtout dans les grandes agglomérations

Sur les 22244 établissements créés en Bretagne en 2014, 79% sont créés dans les 7 zones d'emploi des plus grandes agglomérations : Rennes (6008), Vannes (2829), Brest (2689), Quimper (2076), Lorient (2018) et Saint-Brieuc (1867). Près d'un tiers des créations sont localisées en Bretagne Sud.

La mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2008 a eu un effet considérable sur le nombre de créations entre 2008 et 2009 à tous les échelons géographiques. Ainsi, en Bretagne, la création est passée en un an de 15 000 à 25 000 établissements. Mis à part ce pic exceptionnel, on constate une baisse de la création d'établissements depuis 2009. À l'échelle bretonne, elle est due quasi exclusivement à la baisse des créations sous statut auto-entrepreneur devenu moins avantageux au fil du temps.



CRÉATIONS

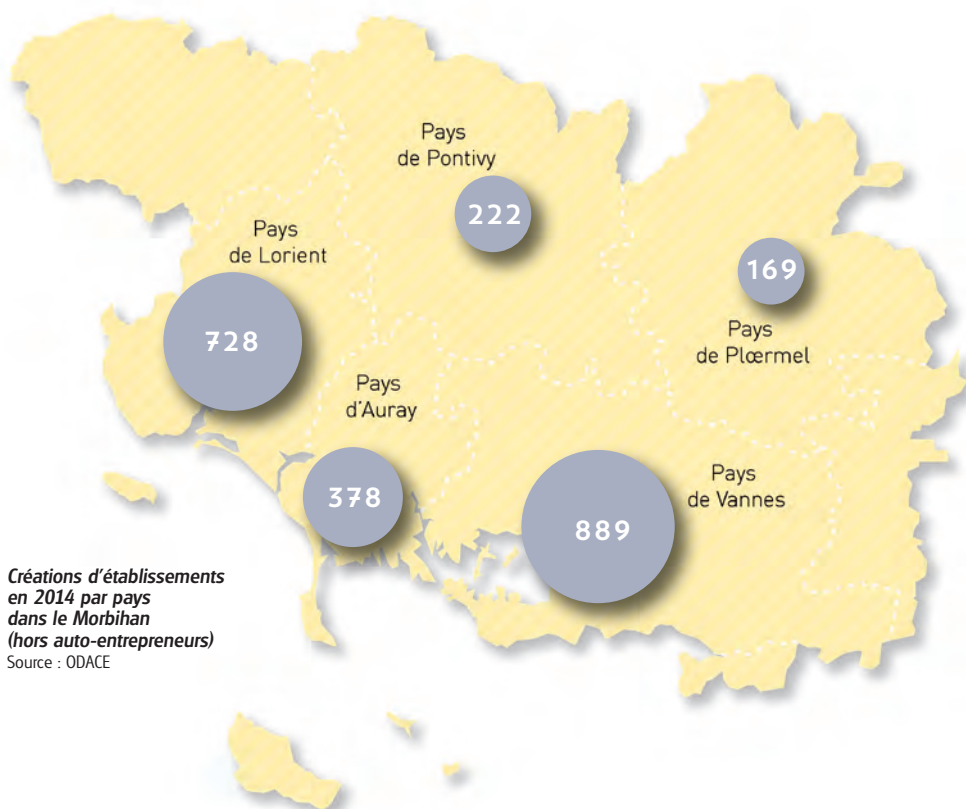
-9%

Depuis 2009, la création d'établissements hors auto-entrepreneuriat a baissé de 9% dans le Pays de Lorient

Le Pays de Lorient au 4^e rang régional

15 zones d'emploi sur 18 ont connu une baisse de créations supérieure à la baisse régionale. Dans la zone d'emploi de Lorient, le nombre de créations passe de 2204 à 2018 (soit -15%) entre 2009 et 2014. Si l'on considère le taux de création d'établissements, rapport du nombre des créations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année, il baisse depuis 2011. En 2014, le taux de création du Pays de Lorient (11,9%), identique à celui de la région, reste inférieur à la moyenne française (13,6%). Il se situe au 4^e rang régional derrière Rennes, Vannes et Brest.

En 2014 et en nombre de créations d'établissements hors auto-entrepreneuriat, le Pays de Lorient se place juste après le Pays de Vannes avec 728 créations contre 889. Depuis 2009, la création d'établissements a diminué localement de 9%. Cette tendance se vérifie pour l'ensemble des pays bretons (-6,6% pour le Morbihan).



Créations d'établissements en 2014 par pays dans le Morbihan (hors auto-entrepreneurs)
Source : ODACE

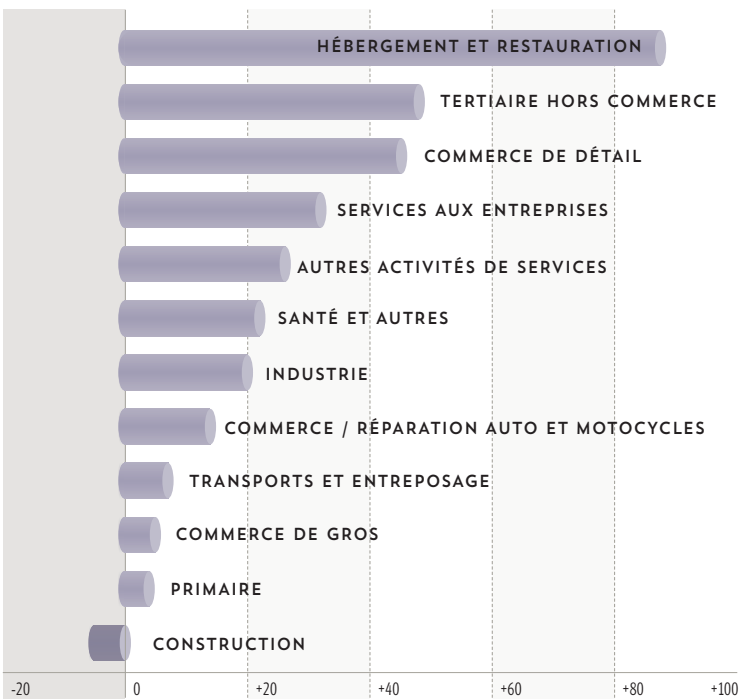
Cinq secteurs dominant

18,5% des établissements sont créés dans le secteur de la construction, 18% dans les services aux entreprises, 17% dans le secteur de la santé, 11% dans le commerce de détail et 10,5% dans le tertiaire hors commerce (activités financières et immobilières, information et communication). Entre 2008 et 2014, seul le secteur de la santé connaît une augmentation des créations qui passent de 84 à 124 soit +48%.

Un solde création/radiation positif

Entre 2009 et 2014, les reprises d'établissements ont baissé de 17% (passant de 250 à 208), cette baisse est de 20% à l'échelle du Morbihan. Cependant, sur cette même période, les radiations n'ont pas augmenté. Elles ont diminué de 18% passant de 769 en 2008 à 631 en 2014.

Globalement pour 2014, le solde création/radiation est positif (+97). Avec les reprises, ce solde atteint +305 établissements sur le Pays de Lorient. Le seul secteur d'activité pour lequel les créations et les reprises n'ont pas compensé les radiations est le secteur de la construction : -5 établissements.



Solde création-reprise/
radiation d'établissements
par type d'activité
[2014 / PAYS DE L'ORIENT]
Source : ODACE

LA STATISTIQUE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

L'analyse présentée ici concerne non pas les entreprises mais les établissements, qui sont des unités de production géographiquement individualisées. L'établissement est le lieu de production des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.



À L'ÉCHELLE
NATIONALE,
LE RÉPERTOIRE
SIRENE
(INSEE)

La statistique des créations d'établissements est constituée à partir des informations du répertoire des entreprises et des établissements (REE-SIRENE). Elle couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture. Une partie des reprises sont comptabilisées dans les créations d'établissements ainsi que les créations sous statut d'auto-entrepreneur depuis 2009. La part des auto-entrepreneurs a pu être estimée, car elle figure dans les statistiques de création d'entreprises. L'avantage de cette source, c'est qu'elle est disponible au niveau national et permet ainsi la comparaison entre différents territoires.

Le régime de l'auto-entrepreneur a été mis en place par la loi LME de 2008 et est entré en vigueur en 2009. Il offre des formalités de création allégées ainsi qu'un mode simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. De nouvelles dispositions s'appliquent depuis le 19 décembre 2014 (loi Pinel) : immatriculation obligatoire, stages préalables à l'installation... Ce statut porte désormais le nom de régime du micro-entrepreneur.

À L'ÉCHELLE
DU
MORBIHAN,
LE DISPOSITIF
ODACE

Le dispositif ODACE, *Opération de détection et d'accompagnement des créateurs d'entreprise*, est un partenariat entre les trois chambres consulaires morbihanaises. Ce dispositif fournit des données statistiques annuelles sur les créations, reprises et fermetures d'établissements dans le Morbihan. Cette source croise différentes données issues de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre des métiers, de la Boutique de gestion, de l'URSSAF et du Conseil départemental. L'agriculture et les auto-entrepreneurs ne sont pas pris en compte dans les données. L'avantage de cette source locale, c'est qu'elle est focalisée sur la création hors auto-entrepreneuriat. Elle permet également d'analyser les radiations et les reprises par grands secteurs d'activité.

AOÛT 2015

**RTsys** CAUDAN

L'entreprise spécialisée dans l'acoustique sous-marine a testé avec succès des drones autonomes destinés à l'analyse des fonds sous-marins.

Ouest-France. 21 août 2015

Centre Nayel LORIENT

Le centre commercial du centre-ville de Lorient a été acheté avec 9 autres centres par un fonds d'investissement chinois. Ce dernier a confié la gestion des centres à AEW Europe (groupe Natixis).

Le Télégramme. 27 août 2015

SEPTEMBRE 2015

**Navtis Bretagne Sud** LORIENT

L'entreprise brestoise reprend Timolor en redressement judiciaire. Sur les 105 salariés, 76 sont gardés dont 57 à Lorient.

Des contrats ont été signés avec DCNS et Piriou.

Ouest-France. 3 septembre 2015

**Marbresol** GUIDEL

Sollicitée par 2 artistes bretons, l'entreprise réalise une fresque de marbre et de granit destinée au métro d'Amsterdam. Le budget avoisine 500 000 euros.

Ouest-France. 6 septembre 2015

**Syleps** LORIENT

L'entreprise spécialisée dans l'informatisation et l'automatisation des process industriels fête ses 40 ans. Elle investit 8 % de son chiffre d'affaires dans la recherche et projette une vingtaine d'embauches d'ici le premier semestre 2016.

Ouest-France. 16 septembre 2015

OCTOBRE 2015

**Chantiers Bernard** RIANTEC / LOCMIQUELIC

Le carnet de commandes du chantier de 45 salariés est bien rempli avec plusieurs vedettes et pilotines. La construction du Mégaptère devrait démarrer en 2016. Au site de 4000 m² de Locmiquélic s'ajoute un site de 1000 m² à Riantec.

Le Télégramme. 1^{er} octobre 2015

**STX** LANESTER

Le plan de sauvegarde de l'emploi touche à sa fin, 35 salariés ont reçu leur lettre de licenciement. Il reste 43 salariés contre 88 auparavant.

Le Télégramme. 1^{er} octobre 2015

**Groix et nature** GROIX

L'entreprise a investi 2 millions d'euros dans son nouvel atelier de production de 1100 m². Elle compte 9 salariés et a produit l'an dernier un million de pots de terrine et rillettes de poisson.

Ouest-France. 3-4 octobre 2015

**Qwehli** LORIENT

La société de "sea food" haut de gamme installée depuis un an à Lorient réalise la moitié de son activité à l'export.

Elle emploie 15 salariés contre 5 lors de son implantation.

Le Télégramme. 13 octobre 2015.

**Chantiers Le Magouer** PLOUHINEC

Le chantier naval qui compte 7 salariés vient de livrer une barge ostréicole en aluminium.

Ouest-France. 16 octobre 2015

NOVEMBRE 2015

**Wavetel** LARMOR-PLAGE

Également implantée au sud de Rennes, la société spécialisée dans les réseaux et télécommunications ouvre un bureau à Paris pour se rapprocher de ses clients.

Journal des entreprises. Novembre 2015

**Tourisme** PAYS DE LORIENT

Le bilan 2015 est très positif selon les professionnels. La fréquentation de la clientèle française et étrangère est en hausse. Les entrées progressent aussi dans les équipements touristiques.

Ouest-France. 10 novembre 2015

**Scaphandrier** LORIENT

La base abrite désormais un centre de formation pour les scaphandriers travaux publics piloté par l'Afpa d'Auray et l'Institut National de la Plongée Professionnelle.

Le Télégramme. 25 novembre 2015

NOV. 2015



Erplast HENNEBONT

Le chantier hennebontais (4 salariés) est le leader français de la construction d'Optimist et de catamarans de sport en plastique, avec 250 à 300 unités chaque année.

Le Télégramme. 30 novembre 2015



Ched Sailmakers LORIENT

La voilerie lorientaise fabrique du parefouling : enveloppe constituée de fils plastiques qui empêche le développement de la faune et la flore sur les coques de bateaux. Elle compte 9 salariés et projette deux embauches.

Le Télégramme. 1^{er} décembre 2015



La Maison Turrini PONT-SCORFF

Le fabricant de meubles vient d'obtenir le label "entreprise de patrimoine vivant". Il récompense la détention d'un patrimoine économique spécifique, à l'exemple de Chanel, Dior ou Cartier.

Ouest-France. 4 décembre 2015



Métal design LORIENT

La société spécialisée dans les escaliers et verrières diversifie en lançant une ligne de mobilier en métal. Un show-room a été créé sur Lorient et bientôt dans ses succursales de Nantes et Rennes.

Ouest-France. 15 décembre 2015



EMD LARMOR-PLAGE

Equipements des Métiers de la Défense (11 salariés), qui équipe les forces armées pour l'habillement, l'optique, le déminage, est sollicitée par les services d'urgence et d'incendie.

Ouest-France. 16 décembre 2015



Ixelek LORIENT

La société d'électricité et d'électronique marine fermera ses portes en janvier. Les 12 salariés de l'agence de Lorient ont reçu leur lettre de licenciement.

Ouest-France. 7 janvier 2016

Port de commerce LORIENT

En 2015, le trafic est de 2 227 948 tonnes soit une baisse de 4 %. En volume, les hydrocarbures restent le premier trafic du port malgré une légère baisse. La nutrition animale recule de 4,2 % et les vracs de construction de 7,3 %.

Ouest France. 15 janvier 2016



Boulouard déménagements LANESTER

L'entreprise en redressement judiciaire a été rachetée par la société toulousaine Rives Dicostanzo. L'ensemble des salariés sont repris.

Ouest-France. 27 janvier 2016



Cinq degrés ouest LORIENT

La société basée à Riec-sur-Belon spécialisée dans les crustacés et coquillages décortiqués crus à froid sous haute pression s'installe à Keroman sur un terrain nu de 4000 m² (ancien emplacement de la Scoma). L'entreprise emploie une vingtaine de personnes à l'année et une cinquantaine en été.

Ouest-France. 27 janvier 2016



Cuisines Le Mestric CAUDAN

Le cuisiniste haut de gamme placé en redressement judiciaire en mars dernier ferme définitivement ses portes. 26 salariés vont perdre leur emploi.

Ouest-France. 29 janvier 2016



Port de pêche LORIENT

Avec 84,6 millions d'euros (+11 %), le port de Keroman est au 1^{er} rang national en valeur. En volume, l'activité est stable à 26 500 tonnes, soit le 2^e rang national.

Journal des entreprises. Février 2016



Biocoop LORIENT

La coopérative, 30 ans cette année, connaît une forte croissance. Elle va transférer son magasin à Keryado et en ouvrir un autre en centre-ville.

Journal des entreprises. Février 2016



Maison de la presse LORIENT

La dernière Maison de la presse lorientaise rue Des Fontaines a fermé. Elle employait 12 salariés.

Ouest-France. 16 mars 2016

DÉCEMBRE 2015

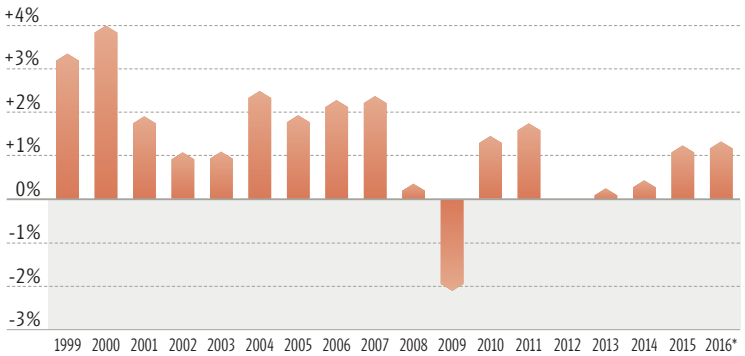
JANVIER 2016

FÉVRIER 2016

MARS 16

France

→ La croissance se maintient au-dessus de 1 %



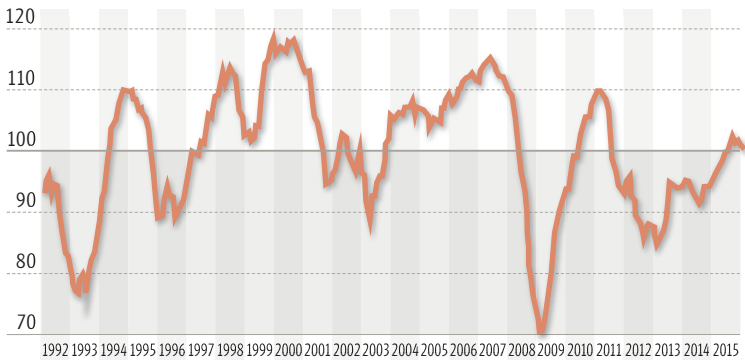
Évolution du PIB en France

Source : INSEE (1999-2015)
Commission européenne (*prévisions 2016)

Après trois années de croissance inférieure à +0,5 %, la croissance a été de +1,2 % en 2015. En 2016, la prévision de la commission européenne est de +1,3 %.

France

→ Le climat des affaires à un niveau moyen

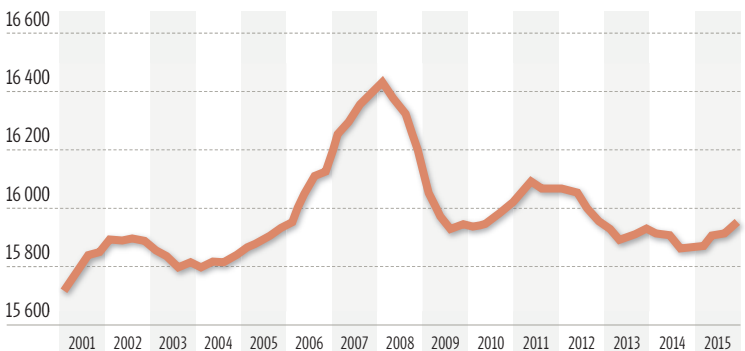


Climat des affaires
Indicateur de conjoncture
Source : INSEE

En mars 2016, l'indicateur du climat des affaires en France se situe quasiment (100,4) à son niveau moyen de long terme (100). Il se situe autour de ce niveau depuis août 2015.

France

→ L'emploi salarié marchand rebondit

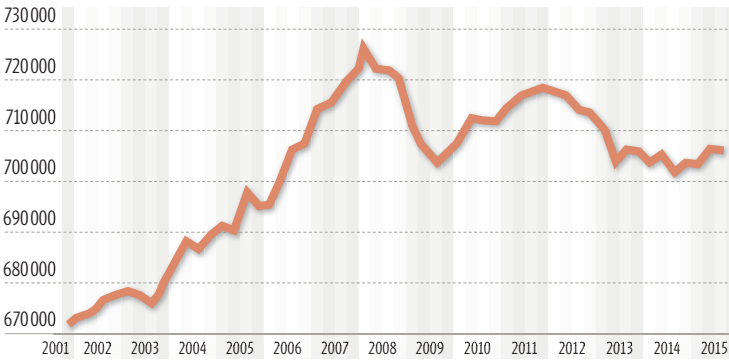


L'emploi salarié marchand (hors agriculture) en France métropolitaine [EN MILLIERS]
Source : INSEE, estimations d'emplois, mars 2015

En France métropolitaine, après 3 années de baisse (2012-2014), l'emploi salarié dans les secteurs marchands repart à la hausse en 2015. Sur un an, ce sont 82 300 emplois qui ont été créés (soit +0,5 %).

Bretagne

→ 4 400 emplois créés en un an

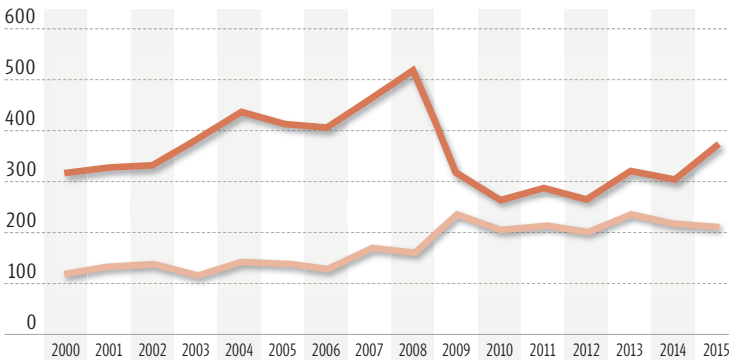


Emploi salarié principalement marchand en Bretagne
CVS
Source : INSEE

En septembre 2015, l'emploi salarié marchand breton est en hausse par rapport au 3^e trimestre 2014 et ce malgré une baisse au 3^e trimestre 2015. En un an, ce sont 4455 emplois salariés qui ont été créés (solde net) alors que l'emploi avait diminué les 3 années précédentes.

Morbihan

→ Entreprises : forte hausse des créations

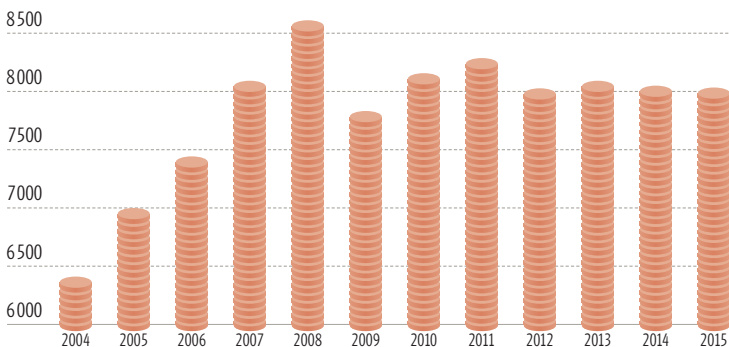


Les créations et défaillances d'entreprise au 1^{er} trimestre dans le Morbihan
Source : INSEE
— Créations
— Défaillances

Dans le Morbihan, au 1^{er} trimestre 2015, les créations d'entreprises augmentent de façon sensible (+24 %) par rapport au même trimestre de 2014. L'évolution est également favorable concernant les défaillances (-3 % en 1 an).

Pays de Lorient

→ Chiffre d'affaires stable

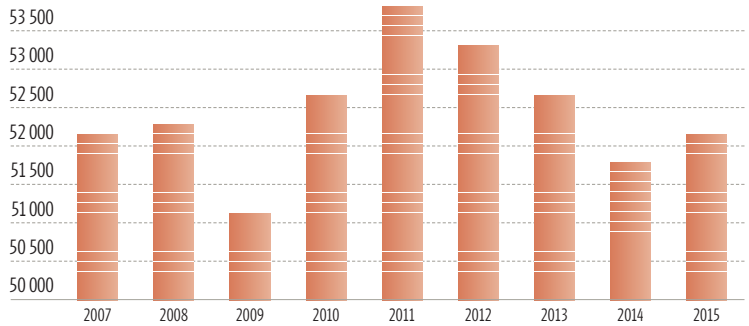


CA dans le Pays de Lorient en millions d'euros
Source : DFFIP
Traitement AudéLor

Dans le Pays de Lorient, en 2015, le chiffre d'affaires est de 8,034 milliards d'euros. Il est quasiment au même niveau depuis 2 ans avec des évolutions très faibles en 2014 (-0,2 %) et en 2013 (-0,3 %).

Pays de Lorient

→ L'emploi salarié progresse

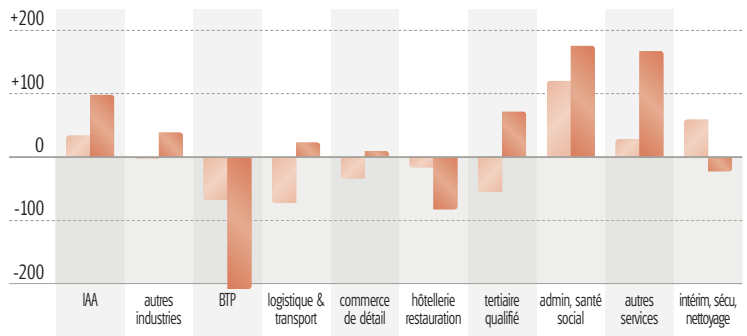


Emploi salarié privé dans le Pays de Lorient au 3^e trimestre
Source : URSSAFF
Traitement AudéLor

L'emploi salarié privé dans le Pays de Lorient a progressé entre fin septembre 2014 et fin septembre 2015. Cette augmentation de + 264 emplois (soit +0,5 %) intervient après 3 années consécutives de baisses (1910 emplois perdus). Le niveau de 2015 est proche du niveau de celui du début de crise (2007-2008).

Pays de Lorient

→ L'industrie et les services créent de l'emploi

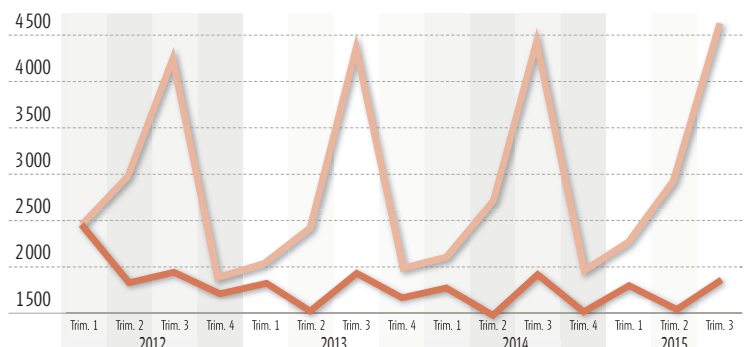


Évolution de l'emploi salarié privé depuis septembre 2008 dans le Pays de Lorient
Source : URSSAFF
Traitement AudéLor

Au cours des derniers 12 mois (du 3^e trimestre 2014 au 3^e trimestre 2015), l'emploi salarié a augmenté essentiellement dans le secteur santé-social, les services mais aussi l'industrie. Ces créations d'emplois compensent les pertes enregistrées dans le BTP ou l'hôtellerie-restauration.

Pays de Lorient

→ Davantage d'embauches, notamment en CDD

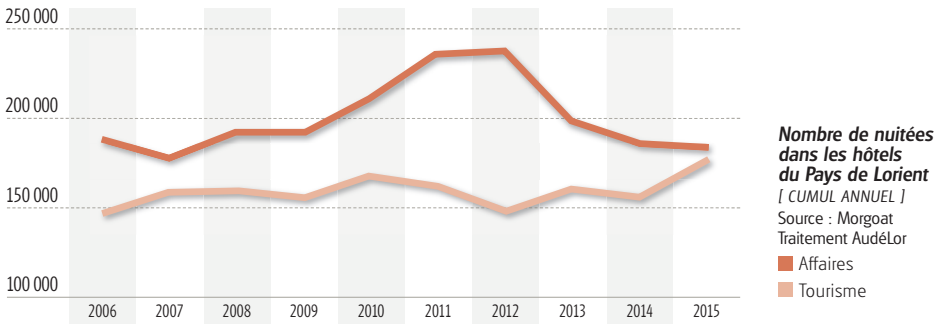


Nombre de CDI et CDD de plus d'un mois dans le Pays de Lorient par trimestre
Source : URSSAFF
Traitement AudéLor

Selon les trimestres, le nombre de CDI se situe entre 1500 et 2000 dans le Pays de Lorient. Le nombre de CDD est bien-sûr plus saisonnier et dépasse 4000 au cours de l'été. Au cours des 3 premiers trimestres de 2015, ce sont 15 102 contrats de travail (hors CDD de moins d'1 mois) qui ont été signés dans le pays de Lorient soit 600 contrats de plus que sur la même période de l'année 2014 (+4,1 %). Les CDI sont quasiment stables (+0,4 %) tandis que les CDD d'un mois et plus progressent plus fortement (+6,2 %).

Pays de Lorient

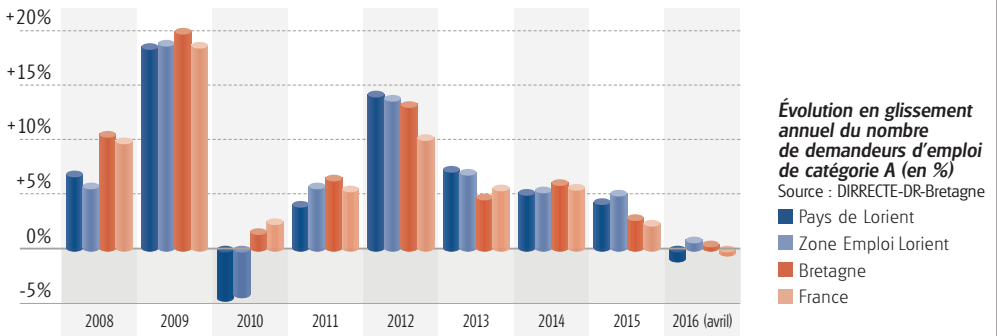
→ Plus de nuitées dans les hôtels grâce au tourisme



En 2015, le nombre de nuitées dans les hôtels du Pays de Lorient est de 360 566. Après 3 années de baisse, il est en augmentation (+5,0%). Cette augmentation est portée par les nuitées "tourisme" (+13%) tandis que les nuitées "affaires" connaissent à nouveau une diminution même si elle est modérée (-1,6%).

Pays de Lorient

→ Une baisse de 1% du chômage

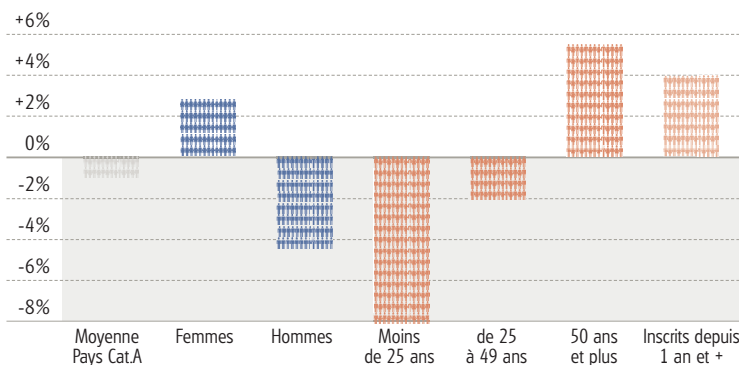


Pour la 1^{ère} fois depuis 2010, une baisse du chômage est enregistrée fin avril 2016 dans le Pays de Lorient. En glissement annuel, le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A diminue de 1% entre fin avril 2015 et fin avril 2016 soit 115 demandeurs d'emploi en moins en un an. Sur cette période, le chômage augmente légèrement en Bretagne (+0,4%) et baisse moins fortement en France (-0,5%). 11 398 personnes sont inscrites en cat. A fin février 2016 dans le Pays de Lorient.

Le taux de chômage local (zone d'emploi) est de 10,4% fin 2015, équivalent au taux français (10,0%) mais supérieur au taux breton (8,9%).

Pays de Lorient

→ Une baisse sensible du chômage des jeunes



En un an, le chômage des moins de 25 ans (-8,0%) a sensiblement diminué dans le Pays de Lorient. La baisse est plus forte que les moyennes bretonnes (-5,0%) et française (-7,4%). La hausse se poursuit pour les 50 ans et plus. C'est le chômage masculin, plus sensible à la conjoncture qui diminue à l'inverse du chômage féminin. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+4,1% en un an) augmente encore. Ils représentent aujourd'hui 43,3% des demandeurs d'emplois.

BRETAGNE & ZONE D'EMPLOI

Les dépôts de brevets en hausse

➤ L'innovation ne se limite pas aux brevets. Mais ces derniers sont un indicateur du dynamisme d'un territoire et de sa capacité de projection dans le futur. L'étude des dépôts de brevets en Bretagne montre une légère progression entre 2008 et 2015. Localement, la mer et les activités connexes sont une source importante d'invention.

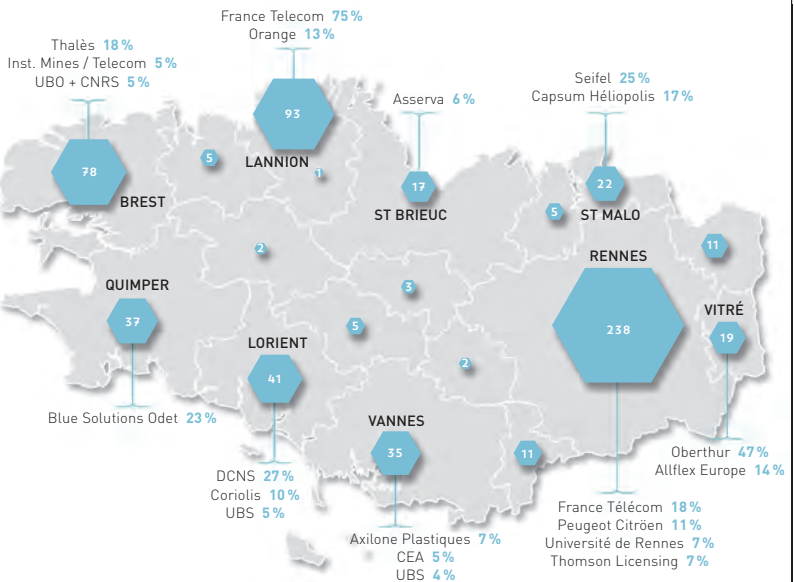
Source

→ L'étude repose sur les publications de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) et un travail de réaffectation des brevets aux territoires d'où émerge l'innovation.

En 8 ans, près de 5 000 brevets

De 2008 à 2015, 4975 brevets ont été publiés en Bretagne, soit 622 brevets par an en moyenne. Sur ces huit années, le nombre de dépôts de brevets a augmenté de 3%. Depuis 2008, le nombre de brevets déposés dans les 6 principales zones d'emploi s'élève à 2069 à Rennes, 603 à Brest, 571 à Lannion, 323 à Quimper, 312 à Lorient et 272 à Vannes, soit 83% du total.

LES PRINCIPAUX DÉPOSITAIRES DE BREVETS SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES



Nombre moyen annuel de brevets entre 2012 et 2015 par zone d'emploi
Source : base brevets INPI
Réalisation AudéLor

La Bretagne Sud rassemble 907 brevets déposés depuis 2008 (soit 113 brevets en moyenne annuelle) et représente 18 % des brevets bretons. La densité de dépôts par rapport à la population active y est en moyenne de 0,27 brevet par an pour 1000 actifs. Elle est de 0,30 pour Lorient, 0,29 pour Quimper et 0,23 pour Vannes. La moyenne bretonne se situe à 0,42 brevet par an pour 1000 actifs.

Dans la zone d'emploi de Lorient, DCNS (27 %) et Coriolis Composites (10 %) déposent près de 40 % des brevets. On atteint la moitié des brevets avec l'UBS et le CNRS, Marel, Eryma et Eveno. La part des brevets déposés par les universités représente entre 4 et 7 % selon les zones d'emploi.

L'aire urbaine lorientaise au 4^e rang

L'ensemble des aires urbaines représente 4 500 publications de brevets, soit 90 % du total breton. Avec 40 % des brevets, l'aire urbaine de Rennes distance celles de Lannion (11 %) et Brest (10 %). Sur la période 2008-2015, Lorient se classe en 4^e position avec 5 %.

Dans l'aire urbaine de Lorient, 258 demandes de brevets ont été publiées entre 2008 et 2015, soit une moyenne de 32 brevets par an. Les communes de Lorient (97 brevets au total, soit 38 %) et Plœmeur (47) cumulent 56 % d'entre eux. Avec Quéven (19), Larmor-Plage (15), Lanester (14) et Caudan (12), les six premières communes totalisent près de 80 % des dépôts de brevets issus du territoire.

Le domaine maritime porteur d'innovation

Les inventions concernent de nouveaux produits, de nouveaux procédés ou dispositifs pour la production ou le conditionnement. Les activités qui relèvent de la sphère maritime pouvoient plus de 40 % des brevets locaux. Au-delà des inventions émanant des entreprises de la construction et réparation navale (CRN) et du nautisme, on retrouve des innovations liées au milieu maritime dans l'industrie (matériaux composites ou technologies de pointe avec Orolia), dans le secteur de l'énergie (éolien off-shore avec Nass&Wind Industrie ou Winacelles), et dans les domaines de la santé (nutraceutique, protéines marines).

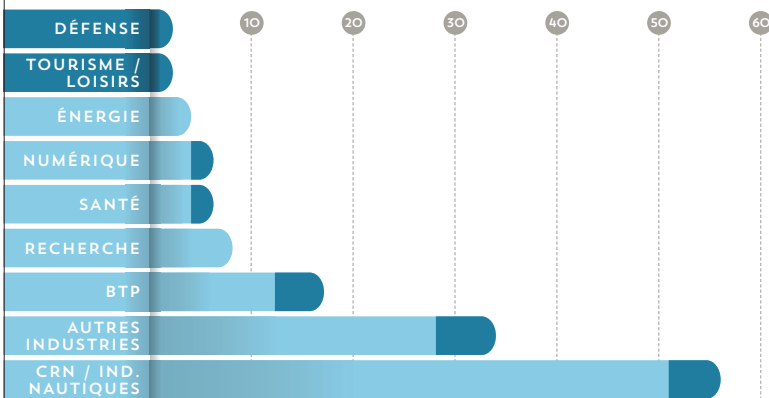
Les industries des matériaux, des process de production ou de manutention/stockage, de haute technologie, de l'emballage ou encore de la mécanique (notamment automobile) produisent un quart des brevets.

Dans le BTP, qui génère 13 % des innovations, la sécurité caractérise majoritairement les inventions. Plus généralement, la sécurité fait l'objet de nombreuses inventions locales (nouveaux produits ou sécurisation d'équipements existants). Les brevets issus du monde de la recherche touchent principalement aux TIC (5/8) et au secteur industriel.

Plus de 30 établissements déposent des brevets. Sur les quatre dernières années, 81 % des 135 demandes de brevets publiées dans le Pays de Lorient sont déposées par des établissements. Les particuliers ont déposé 22 brevets.

Une aire urbaine ou "grande aire urbaine"

est un ensemble de communes, d'un seul tenant sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. L'aire urbaine de Lorient est très proche du périmètre du Pays de Lorient.



Nombre de brevets par secteurs et types de déposant

Source : base brevets INPI
Traitement AudéLor
Pays de Lorient 2012-2015

■ Particuliers
■ Établissements

PAYS DE LORIENT

Deux ans de charte commerciale : état des lieux

➤ Document de référence en matière d'aménagement commercial pour 2014-2020, la charte commerciale du Pays de Lorient a été signée en février 2014. Ses dispositions auront une valeur réglementaire une fois intégrées au SCoT en cours d'élaboration. Deux ans après son adoption, AudéLor en a dressé un premier bilan au travers de l'évolution de la vacance commerciale et de la mise en œuvre de plafonds de surface pour les grandes zones périphériques.

+ d'infos

→ Deuxième rencontre de la Charte commerciale synthèses et présentations sur www.scot-lorient.fr

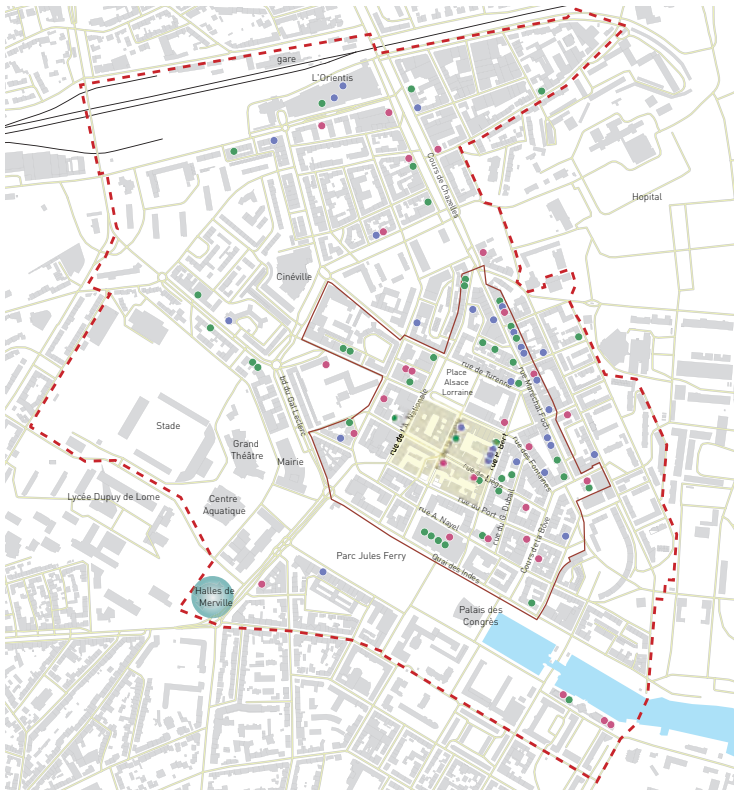
Un taux de vacance préoccupant

Avec un contexte économique atone, un pouvoir d'achat qui progresse peu (+0,7 % en 2015 au niveau national) et un chiffre d'affaires du commerce en crise depuis 2008 (croissance nulle en 2015 au niveau national), la vacance commerciale continue de progresser. Ce constat vaut à toutes les échelles, centre-ville de Lorient compris, même si la situation est contrastée dans les autres centres-bourgs et centres-villes du pays.

Dans le centre-ville de Lorient, la vacance commerciale poursuit sa progression. En mars 2016, 99 locaux ont été recensés vacants (contre 84 l'an passé), dont 63 localisés dans l'hypercentre (contre 58 l'an passé). Le taux de vacance passe ainsi dans le centre-ville de 10,1% en 2015 à 11,9% en 2016, soit +1,8 point. Dans l'hypercentre, il passe de 9,5% en 2015 à 10,5 % en 2016 (+1 point). Sur le "carré magique" où sont situés la grande majorité des emplacements n°1, le taux de vacance est de 76%.

Parmi les locaux vacants en mars 2016, 42% n'étaient pas vacants un an plus tôt. Tandis que 27% des locaux vacants en 2015 ont rouvert en 2016. Sur les locaux devenus vacants en 2016, 38 % correspondent à des liquidations judiciaires. Enfin les services tertiaires (agences intérim, assurances...) et surtout la restauration comptent pour près d'un tiers dans les nouveaux vacants. Spatialement, la vacance est présente dans tous les secteurs du centre-ville.

La vacance a également progressé dans les deux grandes zones périphériques de Lorient-nord et Lanester-nord, pour atteindre 11,6%. Elle est plus marquée sur Lorient-nord (14,3 %) que sur Lanester-nord (8,9 %).



Vacance commerciale dans le centre-ville de Lorient (mars 2016)

Source : AudéLor, CCIM, IE

- Périmètre centre ville élargi
- Périmètre hypercentre
- Carré magique
- Nouveaux locaux vacants mars 2016
- Vacance maintenue 2015-2016
- Vacant depuis 2013

Les communes du Pays de Lorient disposent d'un bon maillage commercial : 23 communes sur 30 disposent d'un tissu commercial complet, 85 locaux vacants ont été recensés dans les centralités contre 93 en 2015 (soit un taux de vacance de 8,5 %). Ce taux cache des situations contrastées : des communes au taux supérieur à 10 % (Pont Scorf, Locmiquélic...), d'autres où il est très faible (Ploemeur, Guidel, Quéven...), et des petites communes sans locaux vacants.

Des m² commerciaux en excès

La charte commerciale prévoit d'encadrer les zones périphériques en plafonnant les nouvelles surfaces de vente à 5000 m² pour Lorient-nord et Lanester-nord d'ici 2020. Après un décompte précis des surfaces, deux constats apparaissent.

Le premier est positif : pas d'augmentation des surfaces en périphérie, la surface de vente active de chaque zone ayant même diminué. Le second est négatif : en tenant compte des surfaces autorisées en Commission d'Aménagement Commercial (CDAC) depuis 2014 (surfaces non encore ouvertes ou construites), la zone commerciale de Lanester-nord atteint près de 7000 m² de surfaces de vente supplémentaires, soit nettement au-dessus du plafond prévu.

Agir sur les facteurs de commercialité

Au-delà des dispositions prévues dans la charte commerciale, la réflexion en cours au sein du SCoT sur le commerce donne la priorité aux centralités : centres-villes, centres-bourgs, centres de quartiers... Cette réflexion doit nécessairement intégrer le commerce comme une activité économique en interaction avec l'ensemble des autres fonctions urbaines.

Il est donc primordial, pour maintenir l'attractivité du commerce de centralité, de réguler les autorisations en périphérie mais aussi de s'interroger sur les facteurs de commercialité qui influencent le commerce : les habitants, l'emploi, les services médicaux, les flux de circulation.

PAYS DE LORIENT

Urbanisme et énergie : vers une convergence

➤➤ Élaborer une méthodologie de planification territoriale permettant de faire correspondre les orientations urbaines avec les orientations énergétiques. Tel est l'objectif du projet de recherche ISEUT, expérimenté sur le Pays de Lorient.

L'info

→ DSEUT (Interaction des stratégies énergétiques et urbaines territoriales) est un projet de recherche sur 2 ans (2015-2016) co-financé par l'ADEME

Modéliser et planifier

L'objectif du projet ISEUT est de faire correspondre les orientations urbaines (SCoT/ PLU) avec les orientations énergétiques (PCET) des territoires. Pour cela, il développe une méthodologie s'appuyant sur l'utilisation et l'amélioration d'un outil de modélisation et de planification de systèmes énergétiques pour les collectivités territoriales.



Le territoire d'expérimentation est le Pays de Lorient au travers du SCoT du Pays de Lorient et des différents PLU de Lorient Agglomération. La méthodologie développée par ISEUT se veut accessible aux petites et moyennes collectivités.

Le projet est porté par ARTELYS, entreprise spécialisée en optimisation, prévision et aide à la décision dans le domaine de l'énergie, avec trois partenaires : E.A.U. (Économie Aménagement Urbanisme), société de conseil stratégique et opérationnel pour le développement des territoires, HESPUL, association spécialisée dans la transition énergétique des territoires, et l'agence AudéLor.

Intégrer l'énergie au plus tôt

Politique de l'urbanisme et politique de l'énergie sont souvent élaborées séparément même si des liens de compatibilité et de prise en compte existent. Pourtant les bâtiments et les transports, domaines d'intervention historiques de l'urbanisme, représentent en France plus de 60% des consommations d'énergie et plus de 50% des émissions de gaz à effet de serre. L'ambition d'ISEUT est d'intégrer la stratégie énergétique dès la planification urbaine (SCoT et PLU) et non pas seulement à l'échelle de l'opération.

À partir des formes urbaines

La méthodologie proposée s'appuie sur les formes urbaines. Parce qu'elles sont un outil pour dessiner le territoire de demain par les urbanistes. Et parce qu'elles représentent des leviers d'actions encore sous-utilisés pour structurer les actions de maîtrise de la demande d'énergie, d'éco-rénovation ou le développement d'énergies renouvelables.

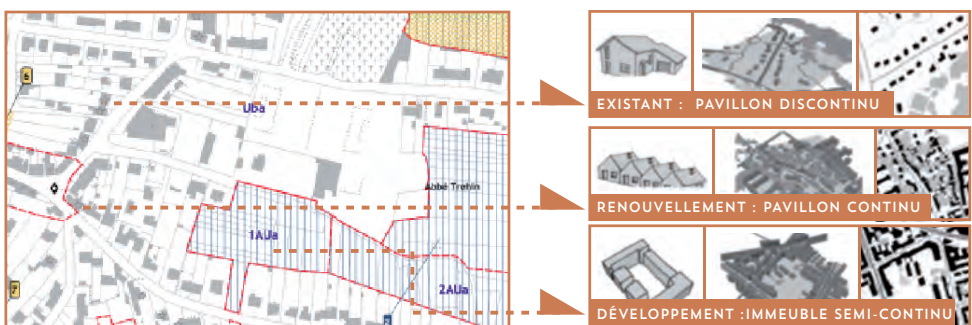
L'approche énergétique des formes urbaines permet de composer le développement urbain du territoire (choix des formes urbaines à privilégier) mais aussi son renouvellement (évolution des formes urbaines existantes) et son potentiel d'action (choix énergétiques cohérents avec la forme urbaine).



Un outil d'aide à la décision

Le logiciel Crystal City, développé par Artelys, permet de caractériser le territoire en matière énergétique et d'identifier les secteurs prioritaires d'intervention. Le travail sur les formes urbaines permettra de définir les leviers d'action pour les secteurs prioritaires d'intervention et le développement du territoire.

C'est-à-dire qu'à travers le SCoT et les PLU, le projet identifiera des zones pertinentes pour articuler de manière optimale urbanisation et stratégie énergétique selon des types de formes urbaines, tant dans le cas de développement que de renouvellement urbain.



La densité de logements à l'hectare sur le Pays de Lorient

Tout comme l'INSEE avec les données de population, le CEREMA* propose des données sur les logements à l'échelle de carreaux de 100 mètres par 100 mètres, soit un hectare.

La précision géographique de ces données carroyées permet des analyses territoriales très fines et des représentations graphiques originales.

L'élévation et la colorimétrie représentent la densité de logements (résidences principales) à l'hectare

Source : cadastre 2011,
carroyage CEREMA - DGFIP
Réalisation : AudéLor

